

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

FRAIS DE PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION, À UN COLLOQUE OU À UN CONGRÈS

Paragraphe 22 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2021-2022

Trimestre : avril, mai, juin 2021

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date de la formation	Lieu	Coût de l'inscription par personne
Baccalauréat intégré en informatique et gestion : - Introduction aux processus du génie logiciel (3 crédits) - Progiciels de gestion intégrés (3 crédits)	Informatique	1	2021-01-01 2021-04-30	À distance	678,30 \$
Programme d'information et de préparation à la retraite	Présidence	1	2021-04-12 2021-04-15	À distance	300,00 \$
88 ^e congrès de l'Acfas	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	2021-05-04 2021-05-06	À distance	72,52\$
18e édition du colloque annuel du Forum des jeunes	Direction des communications	1	2021-05-12 2021-05-13	À distance	175,00 \$
18e édition du colloque annuel du Forum des jeunes	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	2021-05-12 2021-05-13	À distance	175,00 \$

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date de la formation	Lieu	Coût de l'inscription par personne
Congrès annuel de l'Association des économistes québécoise - Progrès économiques et protection de l'environnement : défis, opportunités et meilleures pratiques	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	1	2021-05-18 2021-05-19	À distance	250,00 \$
Conférences dans le cadre du 50 ^e congrès de l'Association des archivistes du Québec (AAQ)	Direction des communications	1	2021-05-25 2021-05-26	À distance	120,00 \$
La sécurité psychologique: Ensemble vers un mieux-être	Service du soutien à la gestion	1	2021-06-02 2021-06-03	À distance	425,00 \$
ADS+ : Analyse différenciée selon le sexe, dans une perspective intersectionnelle	Direction de l'expertise environnementale et du développement durable	2	2021-06-14	À distance	24,21 \$

Les dépenses déclarées sont celles comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense, s'il y a lieu.

* Les coûts ont également été présentés au trimestre 3 dans le tableau des contrats de formation.